Amicale des Retraités et préretraités de l'A.P.A.V.E Lyonnaise
177 Route de Sain Bel - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE

Bulletin n° 37 – Mars 2018

Sommaire

1 – ARAL et vous
2 – Sorties 2018
3 – Assemblée Générale
4 - Départ
5 - Conclusions
6 – Quelques infos
- *votre âge donne des réductions*
- *revenus des retraités*
- *versement des retraites*
- *gare aux faux agents de l'Insee*
- *Récit de J.P. Morel*
- *bol de bois*

1 – ARAL ET VOUS

Le printemps approche mais l'hiver perdure, et nous attendons avec impatience les beaux jours pour profiter pleinement de l'extérieur, de la verdure et de l'éclosion de fleurs.

Voici le bulletin n° 37, et nous sommes fiers que cela perdure, car le n° 1 a été édité au mois de Novembre 2008 !!!!. 10 ans déjà. Il en a fallu des heures de recherches, d'informations et de diffusions, avec comme seul but, vous faire plaisir.

Nous remercions également les adhérents qui nous transmettent des récits de contrôles réalisés il y a de quelques années, parfois pittoresques, parfois atypiques, et même parfois sans « filet » auprès d'industriels récalcitrants « à payer » des contrôles qu'ils ne souhaitaient pas, mais contraints de les faire.
A suivre ….. en espérant recevoir d'autres récits, ou d'autres anecdotes ……alors nous attendons les vôtres, à vos plumes ……

2 – SORTIES 2018

Séjour en Italie d'une durée de 7 jours du 23 au 29 avril :

55 personnes se sont inscrites pour participer à ce voyage, et 10 personnes étaient sur la liste d'attente. Pour preuve, que ce séjour était souhaité par nos adhérents.

Nous attendons avec impatience de visiter Venise, et de belles villes dans un pays très souvent sollicité par nos adhérents depuis ces dernières années.

3 – ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de notre association s'est déroulée **le mardi 13 mars 2018 à 10 h** au siège de l'APAVESUD EUROPE à TASSIN. Elle a été suivie comme à l'accoutumée d'un repas pris en commun, et étions 47 à partager ce repas au Restaurant à Ste Consorce.

Cette réunion a permis de nous retrouver annuellement pour certains, mais surtout la prise de décisions des adhérents sur le choix de nos différents projets présentés lors de l'AGle, que ce soit pour 2018, 2019 et pour 2020 (et oui, c'est loin et proche à la fois).

Toutes les informations vous ont été communiquées sur le compte rendu de l'AGle.

4 – DEPART

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons quelques décès :

- Celui de Michel BERTHENET fin juillet 2017, suite à une maladie qui l'a emporté rapidement.
- Celui de Jean Noël BERTHOLON, un ancien Collègue du levage.

Nous présentons aux familles nos plus sincères condoléances, et remercions les adhérents qui nous informent de ces disparitions, qui pour certains ont travaillé ensemble.

5 – CONCLUSIONS

Vous avez été nombreux à notre Assemblée Générale, et nous vous remercions de partager ces moments de convivialité malgré l'éloignement de certains d'entre nous, mais il est difficile de satisfaire tous les adhérents, alors nous espérons que nos écrits et échanges continuent d'être le relai « ARAL».

Bon printemps, et au plaisir de vous revoir, certains lors de notre séjour en Italie pour visiter Venise et la Côte Adriatique, et pour les autres par l'intermédiaire de notre bulletin.

Avant de conclure, une citation de Paul Claudel qui demande réflexion **«en vieillissant on perd pas mal ses défauts, car ils ne nous servent plus à rien ».** Alors je vous laisse imaginer, si nous n'avons plus de défauts que reste-t-il …… ????

Les membres du Conseil d'Administration

6 – QUELQUES INFOS

Votre âge vous offre des réductions, profitez-en

Par Charlotte Hélias modifié le 31 janvier 2018

Une simple pièce d'identité peut vous faire faire des économies. Transports, loisirs, vacances, spectacles sont souvent proposés à des tarifs préférentiels "Senior".

• Des trains et des avions moins chers

- À partir de 60 ans, la carte Senior + de la SNCF ((60 €/an) donne accès à des tarifs réduits toute l'année sur les TGV, Ter, Intercités. Vous aurez droit jusqu'à 40 % de réduction en 1ère classe et 25 % garantis en 2ème classe.

- Si vous voyagez souvent en train, pensez aussi au **billet de congé annuel**. Les actifs, les demandeurs d'emploi et les retraités y ont droit et peuvent bénéficier d'une remise de **25 % sur le plein tarif pour un aller-retour d'au moins 200 km**. La réduction grimpe à 50 % si vous payez la moitié du billet en chèques-vacances. Seule contrainte: réserver votre billet directement en gare ou dans une boutique SNCF.

La SNCF n'est pas la seule à afficher des tarifs spéciaux. Si vous envisagez de sillonner l'Europe en train, renseignez-vous auprès d'Inter Rail : les plus de 60 ans profitent gratuitement d'une réduction de 1 % sur leurs Pass (valables entre 5 jours et 1 mois).

Même politique **chez Air France**, qui offre automatiquement un tarif réduit à partir de 65 ans sur l'ensemble de ses vols.

• Des séjours à prix réduits

- Depuis 2007, l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) dédie un programme **"Seniors en vacances**" aux revenus modestes, non imposables. Près de 160 séjours organisés – avec hébergement, pension complète et animations – sont ainsi destinés aux plus de 60 ans, retraités ou sans activité professionnelle. Seul le voyage et la taxe de séjour restent à leur charge. En plus, le conjoint et les petits-enfants mineurs peuvent faire partie du voyage !

Certaines chaînes hôtelières l'ont bien compris : la retraite permet souvent de profiter de son temps libre pour voyager. Ainsi, par exemple, **les hôtels Mercure offrent un petit déjeuner** aux plus de 60 ans qui réservent une nuit pour deux.

Chez **Best Western, à partir de 55 ans, vous économisez 10 %** sur votre chambre, toute l'année. Certains de leurs établissements permettent en plus de repousser l'heure du départ et offrent un petit déjeuner gratuit, voire même un surclassement.

• Des avantages sur les locations de voiture

La société de location **Avis a mis en place une carte Club Senior dès 65 ans**. Valable deux ans, elle coûte 65 € et offre des réductions de 10 à 25 % sur les locations en France, et jusqu'à 20 % à l'étranger. Vous pouvez ajouter un conducteur supplémentaire gratuitement (facturé 35 € sans la carte), profiter de la livraison du véhicule à votre domicile à moitié prix, et être surclassé durant toute la durée de votre abonnement.

• Des taxes réduites

Entre 65 et 75 ans, et sous condition de revenu, bénéficiez d'un **dégrèvement de 100 € sur la taxe foncière** de votre résidence principale. Vous en serez automatiquement exonéré à partir de 75 ans, condition d'avoir un revenu inférieur aux plafonds fixés par l'administration fiscale. En revanche, pour disposer de cet avantage sur votre résidence secondaire, c'est à vous d'en faire la demande.

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Les vrais revenus des retraités **Par Pierre Wolf-Mandroux (Le Pélerin) le** 12 octobre 2017

60% des retraités verront leur CSG augmenter en 2018. Si le gouvernement assure que la suppression de la taxe d'habitation compensera en partie cette hausse. Notre confrère, l'hebdomadaire Pèlerin a enquêté sur les vrais revenus des retraités.

Commençons pour un fait incontestable : dans leur ensemble, les retraités ne sont pas des nantis. Affirmer le contraire, ce serait méconnaître **la grande disparité de revenus parmi les 16,7 millions de personnes concernées**. Si cette idée insidieuse a tracé récemment son chemin dans le débat public, c'est à cause de la décision du gouvernement de faire financer à une majorité d'entre eux, via la hausse de la CSG une baisse du coût du travail dans le but d'aider chômeurs et jeunes à trouver un emploi. Implicitement, cette mesure véhicule l'idée qu'une bonne partie des retraités, dont beaucoup ont certes profité des années de plein-emploi, seraient privilégiés par rapport aux jeunes. Pour y voir plus clair, nous avons passé les idées reçues sur les revenus des retraités au tamis des différentes études qui existent sur le sujet.

• De grandes différences selon les régimes et les années cotisées

Citons un chiffre : **la pension moyenne d'un retraité français était, en 2015, de 1 376 € bruts, soit 1 283 € nets**. Ce montant provient d'une enquête publiée en mai dernier par le service statistique du ministère des Solidarités et de la Santé, la Drees. Cette dernière estime aussi, à partir d'une analyse des pensions des retraités nés en 1946, qu'un peu plus d'un quart d'entre eux touchent moins de 800 € de pension, et **44 % moins de 1200 € !** Nous sommes ici très loin de l'opulence… Notons toutefois que la Drees ne prend ici en compte que **les pensions directes.** Elle exclut les pensions de réversion - versées à la mort du conjoint –, ainsi que les revenus complémentaires que touchent certains : loyers, placements, aides sociales, salaires pour ceux qui ont une activité à temps partiel… C'est ce biais qui explique pourquoi l'Insee estime, elle, que le niveau de vie mensuel moyen d'un retraité, tous revenus confondus, est de **2 049 €**, contre 2 062 € pour un actif et 1 946 € pour l'ensemble des Français.

De grandes différences existent également selon la profession exercée et le nombre d'années cotisées. En 2015, les fonctionnaires civils d'État touchaient par exemple une pension brute moyenne de 2280 €, selon la Drees. Cette pension moyenne descend à 2120 € pour les affiliés aux régimes spéciaux (SNCF, marins, employés de la Banque de France…), 1920 € pour les professions libérales, 1 220 € pour les salariés du régime général. Et jusqu'à 710 € pour les artisans, 600 € pour les agriculteurs et 500€ pour les commerçants!

Rappelons qu'il s'agit ici de **moyennes.** Ceux qui ont exercé ces professions touchent parfois beaucoup moins que leurs anciens collègues, d'autres bien plus. Il s'avère cependant que **la pauvreté touche aujourd'hui davantage les jeunes que les retraités**. L'observatoire des inégalités a récemment calculé que la moitié des pauvres avaient moins de 30 ans en France. Dans le même temps, seuls 3,3 % des retraités sont considérés comme pauvres, c'est-à-dire gagnant moins de 50 % du revenu médian. Soit, au final, moins de 840 € par mois. En tout, **les retraités représentent 10 % des pauvres en France**. L'Insee, elle, estime que cette catégorie de la population est la moins touchée par la pauvreté. 7,6 % d'entre eux (un peu plus de 1 million de personnes) vivent avec moins de 1008 € par mois (qui est le seuil de pauvreté retenu par l'Insee). Contre 14,1 % pour le reste de la population.

Par rapport aux décennies précédentes, la pauvreté a aujourd'hui tendance à baisser chez les personnes âgées, grâce au minimum vieillesse ou encore à **l'entrée en masse des femmes sur le marché du travail**, qui ont pu dès lors cotiser pour une retraite. Signe de cette amélioration: le nombre de bénéficiaires de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) n'a cessé de diminuer depuis cinquante ans. Mais tous ces chiffres cachent aussi des réalités plus difficiles qu'on ne le croit pour les intéressés. Tout d'abord, **20 % des personnes qui auraient droit à l'Aspa ne la demandent pas, par méconnaissance**. Et "on oublie trop souvent de dire qu'un jeune peut toujours espérer un avenir meilleur en étudiant et en travaillant. Alors que la situation des retraités âgés à peu de chance de s'améliorer, tempère le sociologue Serge Guérin, coauteur de La guerre des générations aura-t-elle lieu ? (Calmann-Lévy, 2017). Personnellement, je trouve normal que des gens qui ont travaillé et cotisé pendant quarante ans aient un meilleur revenu que les jeunes."

• Une génération qui aide les autres

Autre fait notable: les retraités d'aujourd'hui font partie de la "génération pivot", **c'est-à-dire qu'ils dépensent beaucoup pour leurs enfants, leurs petits-enfants mais aussi désormais, du fait de l'allongement de la durée de vie, pour leurs parents**. L'ampleur de ce phénomène, inédite en France, pèse indubitablement sur

leur niveau de vie. Certains se démènent pour assister leurs parents, en devenant par exemple aidant familial d'autres aident les petits-enfants à trouver un stage, ou se portent garants lorsque ces derniers deviennent étudiants et louent un logement… Les exemples sont innombrables. **Ces solides liens familiaux** sont revenus dans les propos de tous les retraités interrogés contre la hausse de la CSG.

"**L'intergénérationnel fonctionne très bien en France"**, assure Serge Guérin, qui veut tordre le cou à l'idée d'une guerre des générations : "La pauvreté est d'abord une question sociale. Comme les décideurs ne sont pas capables ou n'ont pas envie de traiter cette question, ils sont tentés de lui substituer l'idée fausse d'une lutte des âges." Et le sociologue de souligner que l'une des plus grandes aides qu'apportent les retraités à leur famille est l'écoute. "Ils rassurent énormément les membres de leur famille. Tout n'est pas qu'argent, dans l'intergénérationnel." Tout ceci montre, s'il en était besoin, que les retraités sont bien, plutôt que des nantis, des piliers sur lesquels peut s'appuyer le reste de la société.

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Versement des retraites de base des salariés en 2018

Les complémentaires AGIRC-ARRCO

Elles sont versées au début de chaque mois (à terme à échoir), exclusivement sur un compte bancaire. Celles du mois de mars sont donc payées début mars. **En principe, elles sont revalorisées au 1er novembre...** mais la dernière revalorisation remonte au 1er avril 2013 en raison du déséquilibre financier chronique de ces régimes.

Mois dû	Dates de paiement
Janvier 2018	09/02/2018
Février 2018	09/03/2018
Mars 2018	09/04/2018
Avril 2018	09/05/2018
Mai 2018	08/06/2018
Juin 2018	09/07/2018
Juillet 2018	09/08/2018
Août 2018	10/09/2018
Septembre 2018	09/10/2018
Octobre 2018	09/11/2018
Novembre 2018	10/12/2018

Les complémentaires AGIRC-ARRCO

Elles sont versées au début de chaque mois (à terme à échoir), exclusivement sur un compte bancaire. Celles du mois de mars sont donc payées début mars. **En principe, elles sont revalorisées au 1er novembre...** mais la dernière revalorisation remonte au 1er avril 2013 en raison du déséquilibre financier chronique de ces régimes.

En 2018, plusieurs ponts sont à prévoir au mois de mai pour partir en week-end: **le 1er et 8 mai tombent un mardi** et l'ascension tombe **jeudi 10 mai** ! À vos agendas.

• Les jours fériés en 2018

Jour de l'an: lundi 1er janvier 2018
Lundi de Pâques: lundi 2 avril 2018
Fête du travail: mardi 1er mai 2018
8 mai 1945: mardi 8 mai 2018
Ascension: jeudi 10 mai 2018
Lundi de Pentecôte: lundi 21 mai 2018

Fête nationale: samedi 14 juillet 2018
Assomption: mercredi 15 août 2018
Toussaint: jeudi 1er novembre 2018
Armistice: dimanche 11 novembre 2018
Noël: mardi 25 décembre 2018

"C'est quand les prochaines vacances?" La rentrée n'est pas encore passée que déjà se pose la question des prochains congés pour de nombreux parents et grands-parents. Il n'est jamais trop tôt pour s'organiser !

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Gare aux faux agents de l'Insee qui viennent à domicile ou téléphonent

Depuis quelques semaines, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) a noté une recrudescence d'usurpation de son identité à des fins commerciales ou frauduleuses. Des escrocs font du porte à porte et tentent de s'introduire dans les domiciles en prétextant enquêter sur les animaux de compagnie (chiens et chats), ou en se présentant comme agents chargés du recensement de la population. D'autres téléphonent aux particuliers en se faisant passer pour des agents de l'Insee.
Dans les deux cas, ces agissements ont pour but de récolter et d'utiliser frauduleusement les informations confidentielles des personnes visitées ou interrogées.
Il est important de rappeler que l'Insee envoie toujours un courrier annonçant ses enquêtes par téléphone ou à domicile, et que lorsqu'ils se présentent à domicile, les agents recenseurs doivent présenter une carte officielle.

Source : Le Particulier

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Nous remercions J.P. MOREL pour **le récit d'une intervention** avec un petit retour aux années 1970 :

LE CONTEXTE : dans ces années 1970, j'avais été chargé de l'exécution d'un contrôle d'installations électriques d'une carrière située dans l'arrière pays au Nord Est de Lyon. Mon responsable de l'époque m'avait prévenu de bien faire attention car c'était particulier. *J'ai compris pourquoi dès mon arrivée sur le site*

LE JOUR D'EXECUTION DE LA PRESTATION: j'arrive sur le site ou m'attendait le propriétaire exploitant la carrière et son fils.

Le site collinaire exploité, carrière de roches massives, se situait en bordure de route .Pour seuls locaux une cabane en bois et un poste de transformation. Des équipements de concassage et criblage étaient installés seuls consommateurs d'énergie électrique. Le transformateur, contenu dans un bâtiment maçonné du type "tour",

classique des années 1960/1975, supportait en partie haute l'ancrage de l'arrivée de 15000 volts EDF. L'industriel m'explique immédiatement qu'il est ennuyé par le service des mines DRIRE à l'époque et par l'EDF qui lui ont demandé de faire exécuter un contrôle de son installation électrique et de leur communiquer le compte rendu.

L'installation était des plus simples, mais présentait au premier coup d'œil les séquelles d'agressions violentes : les isolateurs de la ligne aérienne 15000Volts du dernier support et de l'ancrage au sommet du bâtiment du transformateur avaient perdu des parties saillantes d'isolant (assiettes / jupes dans le jargon électricien) ce qui devait entrainer des défauts électriques sur le réseau EDF par temps humide / pluvieux. Ces agressions avaient de toute évidence comme origine des projections de matériaux générés par l'exploitation de la carrière. Ces désordres ne pouvaient avoir que le site de la carrière comme origine. L'exploitant me dit que **"c'était quand les coups de mines rataient qu'il y avait des projections de petits blocs"** mais qu'il faisait barrer la route avant les tirs.

Ensuite, l'exploitant a ouvert le poste de transformation et, première surprise, *l'emplacement habituel du tabouret isolant utilisé pour la manœuvre de l'interrupteur-sectionneur 15000V était occupé par une caisse en bois, de hauteur voisine* ***qui contenait des bâtons de dynamite !!!!*** *De plus, un" fagot* " de plusieurs dizaines de cordons, de 1,50 m de longueur ressemblant à de la ficelle enduite de goudron et terminés par un tube aluminium de la grosseur d'un crayon Bic de l'époque, étaient accrochés au grillage de protection du transformateur au dessus de la commande de l'interrupteur haute tension suite à partir de au-dessus de la commande de l'interrupteur haute tension.

Il s'agissait de cordons détonateurs **!!!!** Devant mon étonnement réprobateur, l'exploitant répliquât **C'est de la faute du service des mines, ce sont eux qui m'ont demandé de ranger ces explosifs dans un local fermant à clef** !!!!!! il m'a ensuite expliqué que, quand il utilisait ces produits, il fallait, après forage du trou de mine, introduire les "bougies d'explosif équipées du crayon détonateur au fond du trou de mine, avant de bourrer le forage pour le boucher .....

Pendant la suite du contrôle, nous sommes passés près de la cabane en bois ou étaient stockés d'autres cordons goudronnés en couronnes de plusieurs dizaines de mètres, mais sans tube en aluminium à l'extrémité. Il s'agissait de cordons avec des vitesses de propagation de la combustion bien précisées et permettant d'obtenir les retards réglés en fonction des longueurs

Le propriétaire de la carrière m'a ensuite invité à déjeuner à quelques centaines de mètres d'ou son épouse tenait une petite auberge. Et j'ai pu poursuivre mon information d'école maternelle

EPILOGUE

Peu d'années après, la règlementation concernant ces utilisations et stockages d'explosifs s'est considérablement durcie, imposant notamment des agréments administratifs et imposant de fait des équipes spécialisées prestataires pour ces missions.

Cela n'a pas empêché le vol plus de 35 ans plus tard, de 800 kg de dynamite sur le site d'une grande carrière, produits retrouvés en partie au pays basque pour des utilisations hors carrières.

Jean-Paul MOREL

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Le bol de bois

Je vous assure que vous vous rappellerez du Bol de bois demain, dans une semaine, un mois, une année.
Un vieil homme tout frêle va vivre avec son fils, sa bru et son petit-fils de quatre ans.
La main du vieil homme tremblait, sa vue était embrouillée et sa démarche vacillante.
La famille mangeait ensemble à la table.
Mais, le vieux grand-papa éprouvait de la difficulté à manger.
Les petits pois glissaient de sa cuillère et tombaient sur le plancher.
Quand il prenait son verre de lait, il le renversait sur la nappe.
Le fils et son épouse étaient irrités par le gâchis.
Le fils affirmait « On devrait faire quelque chose à propos de papa »
« J'en ai marre du lait renversé, du bruit qu'il fait en mangeant et de la nourriture sur le plancher. »
Alors, avec son épouse, il installait une table dans un coin de la cuisine.
Là, le grand-père mangeait seul pendant que la famille prenait le repas.
Étant donné que le vieil homme avait brisé de la vaisselle, sa nourriture était servie dans un bol de bois.
Quand la famille jetait un coup d'œil en direction de grand-papa, il leur arrivait de voir une larme glisser sur la joue du vieil homme pendant qu'il était assis tout seul.
Malgré tout, ils continuaient à maugréer contre lui lorsqu'il échappait sa fourchette ou sa nourriture.
Le petit-fils observait tout en silence.
Un soir, avant le souper, le papa remarquait son fils qui jouait avec des morceaux de bois qui jonchaient le plancher.
Il lui demanda gentiment, « que fabriques-tu? » Tout aussi gentiment le petit garçon répondit, « Oh! Je fais un petit bol pour toi et maman pour que vous mangiez votre nourriture lorsque je serai plus grand. »
Le petit garçon sourit et continuait son travail.
Ces mots ont eu l'effet d'une bombe sur les parents qui devinrent silencieux.
Des larmes commençaient à ruisseler le long de leurs joues
Sans dire un mot, ils savaient ce qu'ils devaient faire.
Ce soir-là, le fils prit la main de son père pour le ramener gentiment à la table familiale.
Pour le reste de ses jours il mangea tous ses repas avec la famille.
Et pour quelque raison, ni le fils ou son épouse ne firent de cas quand il échappait sa fourchette, renversait du lait ou salissait la nappe.
Sur une note positive, j'ai appris que, peu importe quoiqu'il arrive, aussi mauvais que cela semble aujourd'hui, la vie continue, et elle sera meilleure demain.
J'ai appris que nous pouvons en dire beaucoup au sujet d'une personne de la façon qu'elle se comporte devant quatre choses : Une journée de pluie, les personnes âgées, des bagages égarés et des lumières d'arbre de Noël emmêlées.
J'ai appris que gagner sa vie n'est pas la même chose que de « vivre sa vie. »
J'ai appris que la vie nous donne quelquefois une deuxième chance.
J'ai appris que l'on ne doit pas poursuivre sa vie avec une mitaine de receveur dans chaque main. Nous avons besoin de remettre quelque chose aux autres quelquefois.
J'ai appris que si on poursuit le bonheur, il va nous échapper.
Mais, si vous vous concentrez sur votre famille, vos amis, les besoins d'autrui, votre travail et l'accomplissement des choses au meilleur de vos capacités, le bonheur vous trouvera bien.
J'ai appris que lorsque je prends une décision avec mon cœur, je prends normalement la bonne décision.
J'ai appris que même si je ressens de la douleur, je n'ai pas besoin de devenir un casse-pieds pour les autres.
J'ai appris que chaque jour, nous devrions étendre le bras et toucher quelqu'un d'autre.
Le monde aime cette touche humaine se tenir par la main, une accolade chaleureuse ou simplement une tape dans le dos.
Pour conclure, j'ai appris que j'en ai encore beaucoup à apprendre.